

révèle une diminution de .7 p. 100, mais cela comprend 1.3 p. 100 pour les transports, 2.4 p. 100 . . .

M. l'Orateur: A l'ordre.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, avec la permission de la Chambre, je voudrais que l'on en revienne à l'appel des motions.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. A la fin de la semaine dernière, un ordre de la Chambre a été adopté demandant qu'on revienne maintenant à l'appel des motions afin d'étudier le cahier C des crédits supplémentaires inscrits, je crois, au nom du président du Conseil du Trésor (M. Chrétien).

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES SUBSIDES

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (C) POUR 1974-1975

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor) présente un message dont l'Orateur donne lecture à la Chambre et par lequel Son Excellence l'Administrateur du gouvernement du Canada transmet le budget des dépenses relatives aux sommes requises pour le service du Canada pour l'année financière se terminant le 31 mars 1975 et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867), l'Administrateur du gouvernement du Canada recommande lesdites prévisions budgétaires à la Chambre des communes.

—Conformément à l'ordre spécial adopté par la Chambre, vendredi dernier le 13 décembre 1974, je propose que le budget des dépenses supplémentaire (C) pour l'année 1974-1975 soit adopté.

[Traduction]

M. l'Orateur: En conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 13 décembre 1974, le président du Conseil du Trésor (M. Chrétien) propose:

Que le budget supplémentaire (C) pour 1974-1975, remis au Greffier aujourd'hui, soit adopté.

Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

M. Baldwin: Je le pense, monsieur l'Orateur, mais peut-être pourrions-nous jeter un coup d'œil sur ces crédits.

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, j'ai donné au personnel du greffier des exemplaires à distribuer.

M. l'Orateur: Conformément à l'ordre adopté, il n'y a pas de débat. Toutefois, je suppose qu'un bill sera présenté conformément à cet ordre.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, je ne m'y oppose nullement, je voulais seulement savoir si je pouvais en avoir un exemplaire.

M. Chrétien: J'ai remis des exemplaires à distribuer, j'attends donc aussi.

M. l'Orateur: A l'ordre. Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

Budget supplémentaire

(La motion est adoptée.)

M. Chrétien propose donc: Que le bill C-45, tendant à accorder à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1975, soit lu pour la 1^{re} fois et imprimé.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

M. l'Orateur: Quand le bill sera-t-il lu pour la deuxième fois? Maintenant, conformément à l'ordre spécial adopté vendredi dernier?

Des voix: D'accord.

M. Chrétien propose donc: Que le bill C-45, tendant à accorder à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1975, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité plénier.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, avant qu'on adopte le bill, j'aurais quelques commentaires à faire. Tout d'abord, je suppose que cette allocation vient des recettes de la surtaxe et se rapporte au pétrole importé au Canada pour fins de consommation canadienne.

Le pipe-line de la ligne Borden existe déjà depuis quel-que temps, mais il nous reste à résoudre un problème important, à mes yeux. Bien que la région à l'est de la ligne Borden ait été considérablement avantagée par rapport à la région à l'ouest de cette ligne, en ce qui concerne le pétrole importé, le gouvernement a songé à prolonger le pipe-line de Sarnia à Montréal, pour acheminer vers l'Est du pays le pétrole brut de l'Ouest du Canada par voie des États-Unis.

Le bill à l'étude propose des paiements aux compagnies pétrolières de l'Ouest du pays pour niveler le coût du pétrole et du gaz dans le reste du pays, mais je pense que nous devrions songer sérieusement à construire un pipeline national qui contribuerait grandement à la parité des coûts par tout le pays. Comme l'indique ce crédit supplémentaire, nous semblons procéder au jour le jour pour remédier au problème de l'approvisionnement en pétrole du Canada.

● (1540)

Un nombre croissant d'Américains réagissent, en commençant par les représentants de certains états du Sud, comme le Tennessee, qui proposent qu'une surtaxe soit prélevée à la ligne Emerson-Sarnia, afin d'indemniser les États-Unis à l'égard du transport du pétrole brut. Cela susciterait à mon avis, un problème beaucoup plus important.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Sauf erreur, nous avons fait subir la première lecture à un bill concernant les prévisions budgétaires supplémentaires et nous tenons actuellement un débat à l'étape de la deuxième lecture. Ne devrions-nous pas avoir des exemplaires de ce projet de loi?

M. Macdonald (Rosedale): On le distribue actuellement.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Il est distribué du côté du gouvernement, mais nous n'en avons pas encore d'exemplaires.